

« Le duel, une discipline d'élégance en France »

Dominique Prévôt, chargé des collections au département Ancien Régime du musée de l'Armée et co-commissaire de l'exposition « Duels, l'art du combat »*, met en lumière la diversité de cette pratique plurimillénaire et les choix scénographiques proposés.

HISTORIA – Comment est né le choix d'organiser une exposition autour du duel ?

Dominique Prévôt – Lors du recensement des armes blanches du musée de l'Armée, nous nous sommes penchés sur des pièces jusque-là peu mises en valeur : épées maçonniques, fleurets d'escrime, une épée de torero, épées de duel ayant appartenu au marquis de Morès (1858-1896), un proche d'Édouard Drumont. Nous touchions là du doigt une certaine culture de l'épée dont découle le duel. Avec Hélène Boudou-Reuzé et Julia Bovet, mes collègues du musée de l'Armée, nous avons donc commencé à formuler le discours de cette exposition et l'avons étendu à d'autres formes d'affrontement, au pistolet, au bâton... Nous donnons au duel une acception large, qui recouvre toute forme de violence ritualisée destinée à régler un différend.

Quels ont été vos partenaires scientifiques ?

Nous avons rassemblé un conseil scientifique aux compétences diversifiées comprenant des spécialistes de l'histoire militaire, de la littérature, du spectacle et du sport. Nous avons par ailleurs bénéficié de l'expertise de nos interlocuteurs de la BNF et du Centre national du costume et de la scène. Les costumes du Centre nous ont permis d'évoquer l'influence, forte, des arts et du spectacle sur la coutume du duel.



“L'escrime au xv^e siècle vise à apprendre à bien tuer son homme”

Comment avez-vous procédé, sur le plan scénographique, pour rendre compte de la pluralité des duels ?

Pour envisager le sujet le plus largement, nous avons voulu répondre à cinq questions : qui se bat, où, quand, pourquoi et comment ? Par ailleurs, nous avons ponctué ces parties de reconstitutions de duels célèbres, comme celui de Jarnac, qui en éclairent le propos. Comme il n'en subsiste sou-

vent aucun souvenir, sur les conseils de M. Batifoulier, scénographe membre du conseil scientifique, nous les avons recréés à l'aide de costumes de scène. Ce parti pris tend également à lier cette histoire à celle de ses représentations. Par ailleurs, pour insister sur l'universalité du duel, nous faisons tout au long du parcours des parallèles entre des coutumes apparemment très différentes. Un duel judiciaire du xv^e siècle répond ainsi à un combat similaire dans la Mésoamérique et des duels de boxe entre membres de gangs américains sont comparés aux rencontres dont la dernière a eu lieu, en France, en 1967.

Il y en eut de célèbres, parfois avec des femmes...

Oui, le duel a souvent défrayé la chronique. Il est même devenu un événement mondain à la charnière des xix^e et xx^e siècles, et la presse suivait attentivement les rencontres. Certaines impliquaient des femmes. C'était assez rare parce qu'elles étaient de fait exclues du processus, reléguées au rang de faire-valoir ou de modératrices (*lire p. 54-55*). Néanmoins, certaines se sont battues. Elles appartenaient le plus souvent à des milieux marginaux, comme l'actrice Julie d'Aubigny (v. 1670-1707). Au xix^e siècle, plusieurs militantes féministes se sont livrées à l'exercice pour disputer cette coutume aux hommes et défendre une autre idée de l'honneur féminin.



De la balle Écrin contenant une paire de pistolets et leurs accessoires, attribués au général d'Empire François Fournier-Sarlovèze (1773-1827). L'une des pièces maîtresses de l'exposition du musée de l'Armée.

Comment la monarchie puis la République ont-elles tenté de réguler cette pratique ?

Au xvii^e siècle, les textes se succèdent, toujours plus sévères et peu respectés. Louis XIV légifère à son tour et déclare le duel vaincu, mais il s'agit là d'une forme de déni. À la Révolution, la Constituante abolit finalement la législation contre le duel, les députés se battent alors pour défendre leurs idées, et cette coutume devient un *habitus* des milieux politiques puis intellectuels.

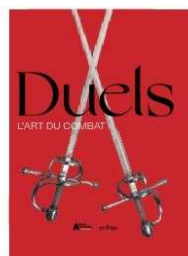
Comment cette pratique guerrière s'est-elle transformée en un sport ?

À partir du xv^e siècle, en Allemagne et en Italie, on commence à théoriser

l'enseignement et la pratique de l'épée. Le but était d'améliorer la léthalité des gestes, de « bien tuer son homme ». Au xvii^e siècle, l'école française impose le salut au début du combat et érige l'escrime en discipline d'élégance. L'art martial se pacifie. Élément de l'éducation aristocratique, on le pense alors propre à développer les valeurs morales et physiques. En 1896, l'escrime, inscrite au programme des premiers jeux Olympiques, est devenue un sport à part entière.

Quelles sont les œuvres phares de l'exposition ?

Une de mes pièces préférées est un masque de duel au pistolet que nous avons acquis récemment : en marge des jeux Olympiques de 1912, dans cette discipline, les sportifs se tiraient dessus



Duels. L'art du combat, catalogue de l'exposition (In fine, 336 p., 35 €)

avec des balles en cire. Par ailleurs, nous bénéficions de la participation exceptionnelle de la BNF, qui a consenti à des prêts importants, notamment celui du *Traité du comportement des armes*, un manuscrit du xv^e siècle. Le Louvre nous prête *La Fureur des duels arrêtée*, le dessin préparatoire de Le Brun pour le décor de la galerie des Glaces. Nous exposons le portrait du président des États-Unis Andrew Jackson (1829-1837), qui, toute sa vie, garda près du cœur la balle qu'il reçut lors d'un duel. Il y aura bien sûr des armes, notamment celles du duel Boulanger/Floquet en 1888.

PROPOS RECUEILLIS PAR JOËLLE CHEVÉ

* L'exposition « Duels. L'art du combat » est à voir au musée de l'Armée (Paris, 7^e) jusqu'au 18 août. Rens. : 01 44 42 38 77 et www.musee-armee.fr